

Nouveau licencié Renouvellement de licence

Comité régional 03 PAYS DE LA LOIRE Club 0344051 GUEMENE VTT

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Code postal _____ Ville _____

_____ Téléphone _____ Courriel _____

Né(e) le, _____ Nationalité _____ Sexe H F

MODIFICATION COORDONNEES

Adresse _____ Code postal _____ Ville _____

_____ Téléphone : _____ Courriel _____

ARBITRE

MODIFICATION

DIPLOME

MODIFICATION

CHRONOMETREUR Fédéral Régional

ACTIVITE PRINCIPALE ROUTE PISTE BMX FREESTYLE CYCLO-CROSS VELO COUCHE CYCLISME EN SALLE POLO-VELO
 VTT CROSS-COUNTRY VTT DESCENTE TRIAL VTT ENDURO

Type de licence COMPETITION Catégorie de licence 2018 COMPETITION

Arbitres	Compétition	Encadrement	Service	Cyclisme pour Tous	Licences professionnelles
Jeune arbitre 14-18 ans 50 € École de vélo, BMX, arbitre club 63 € Régional/national 96 € Fédéral/national Élite/ International 176 € Animateur 373 €	1ère catégorie 199 € 2e catégorie 159 € 3e catégorie 119 € Juniors (17 et 18 ans) 86€ Jeunes (5-16 ans) 50€ Baby vélo (2-4 ans) 15€	63 € Dirigeant Cadre technique Encadrement équipe de France Cadre technique Stayer	53 € Signaleur Motard Sympathisant Chauffeur Personne vacataire	Pass'cyclisme open 107 € Pass'cyclisme 68 € Pass'cyclosportive 55 € Pass'sport nature 55 € Pass'sport urbain 55 € Pass'loisir 45 €	Élite professionnel Direction cyclisme professionnel et organisateur world tour et HC Encadrement Service

Sous-catégorie de licence 2018 JEUNES

**COMMENTAIRE imprimé sur le
Carton de licence**

ABONNEMENT FRANCE CYCLISME Licencié **51 €** Arbitre école de vélo et bmx, jeune arbitre **28 €**

Souhaitez-vous recevoir des offres commerciales de la part de la FFC ou oui non ou de ses partenaires ou oui non

Je reconnais avoir pris connaissance des engagements du licencié liés à la prise de licence figurant sur le site de la FFC www.ffc.fr et m'engage à y souscrire.

Je reconnais avoir pris connaissance des garanties d'assurance liées à la licence ainsi que des possibilités de garanties complémentaires offertes par l'assureur (informations figurant à la suite de ce document : Bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires).

Important : l'assurance Individuelle Accident dont le coût est de 1.40 € à 5 € selon le type de licence (ce coût étant porté à la connaissance du demandeur par la Tarification officielle FFC 2018 mise à disposition par la FFC), n'est pas obligatoire. En cas de refus de souscription de cette garantie, cocher la case et adresser le présent document à votre club ; le licencié soussigné demande expressément à ne pas bénéficier des garanties individuelles accidents (garanties de base et garanties complémentaires).

CERTIFICAT MEDICAL	OU	ATTESTATION	CERTIFICAT MEDICAL Licenciés relevant du SMR
Je soussigné Docteur, _____ certifie avoir examiné, ce jour, le demandeur et n'avoir constaté aucun signe clinique apparent de contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition. Fait à, _____ Signature et cachet _____ Le, _____		J'atteste sur l'honneur être en possession du questionnaire de santé, avoir pris connaissance des préconisations de la FFC ci-dessus et avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-SPORT cerfa n°15699*01) qui m'a été remis par mon club, et/ou mis à disposition sur le site de la FFC/comité régional. J'atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire santé et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive. Fait à, _____ Signature _____ Le, _____	Le médecin fédéral national/régional soussigné atteste que le demandeur, soumis au suivi médical réglementaire, est titulaire d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition, comme le prévoit le règlement médical de la FFC. Fait à, _____ Le, _____ Signature et cachet _____

Loi informatique et liberté : les informations recueillies dans le présent document sont nécessaires au traitement de votre adhésion. Conformément à la Loi 78-17 du 06/01/1978, vous pouvez demander à tout moment communication et rectification éventuelle de toute information vous concernant qui figurerait dans tout fichier à usage de la Compagnie, ses mandataires, ré-assureurs et organisations professionnelles ainsi que ceux des intermédiaires. Ce droit peut être exercé auprès de la Direction Générale de la FFC.

Signature du demandeur	Autorisation des parents si le demandeur est mineur	Le club Le président soussigné, certifie que la présente demande a été signée par le demandeur lui-même (son identité ayant été vérifiée au préalable) LE PRESIDENT	Le comité régional Demande enregistrée le*
	Signature des parents	Cachet du club et signature du Président	

(*) attention : cette date est contractuelle pour l'assurance et correspond au début de la couverture de l'assuré (à partir de 0 heure). NB : Ces renseignements sont destinés à la constitution d'un fichier informatisé, pouvant donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78.17 du 06.01.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions commerciales, merci de nous le faire savoir.

Ce document est à joindre à la demande de licence et à envoyer au club de votre choix.
ATTENTION : AUCUNE DEMANDE DE LICENCE NE SERA TRAITEE SI LE PRESENT DOCUMENT N'Y EST PAS ANNEXE, COMPLETE ET SIGNE (ARTICLE L321-4 DU CODE DU SPORT)

Je soussigné(e),

Nom / Prénom du Licencié

Homme Femme - Nationalité :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal: |_|_|_|_| Ville:

① E-mail:

Identité du représentant légal pour les mineurs :

Signataire de la présente

Je ne désire pas souscrire aux options complémentaires qui me sont proposées en plus de ma licence fédérale et qui octroie aux licenciés des garanties supérieures à la licence de base.

Pour rappel les garanties assistance rapatriement prévues par la licence sont acquises lors de la participation aux manifestations sportives organisées par la FFC, ses comités et clubs ou se déroulant sous l'égide de l'Union Cyclisme International (UCI). Par manifestation on entend les compétitions, les cyclosporives, les randonnées et les épreuves d'initiation cyclistes. Les titulaires d'une licence Pass'Sport Nature, Pass'Sport Urbain et Pass'Loisir sont couverts pour les usages prévus au titre de leur licence.

Je désire souscrire aux options complémentaires :

Bronze : 20 € TTC*

Argent : 30 € TTC *

Or : 40 € TTC*

* dont 3€ au titre de l'extension assistance à l'entraînement

Pour ce faire, j'adresse le bulletin de souscription correspondant accompagné du règlement à Gras Savoye – Département Sports et Evènements – 33, quai de Dion Bouton – CS 70001 – 92814 PUTEAUX Cedex.

Il est rappelé que l'usage privé et de loisirs non sportifs est exclu desdites garanties, sauf si ces usages sont prévus et autorisés par la licence. En sus des options ci-dessus j'ai la possibilité de demander à l'assureur fédéral l'étude de garanties spécifiques correspondant à ma situation personnelle.

Je certifie également avoir pris connaissance que je peux avoir intérêt à souscrire, à titre personnel et individuel et **auprès de l'assureur de mon choix**, des garanties complémentaires « d'Accident Corporel » ou « Garantie d'Accident de la Vie », ne comprenant pas d'exclusion des sports cyclistes tant en entraînement qu'en compétition.

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance d'un exemplaire des notices d'informations, référencées « Notice d'informations RC IA licenciés FFC 2018 » et « Notice d'informations Assistance licenciés FFC 2018 », faisant partie intégrante du formulaire de licence, ainsi que du bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires valant Conditions Particulières.

Fait à

Le

Signature du licencié ou de son représentant légal pour les mineurs

Nom du club :
 Nom du Président :

Fait à

Le

Signature et cachet du club obligatoires

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES : les informations recueillies dans le présent document sont nécessaires au traitement de votre adhésion. Conformément à la loi 78-17 du 06/01/1978, vous pouvez demander à tout moment communication et rectification éventuelle de toute information vous concernant qui figurerait dans tout fichier à usage de la compagnie, ses mandataires, réassureurs, et organismes professionnels ainsi que ceux des intermédiaires. Ce droit peut être exercé directement auprès de la direction générale de la FFC.